

Tableau récapitulatif forfaits télésurveillance de l'insuffisance cardiaque et critères d'éligibilité associés

Critères d'éligibilité au forfait socle à 28 € par patient par mois ⁽¹⁾

Patients souffrant d'insuffisance cardiaque chronique, quels que soient le type et l'étiologie de la maladie et remplissant une des deux conditions suivantes (1) :

- hospitalisation au cours des 12 derniers mois pour une poussée d'insuffisance cardiaque ;
- actuellement en classe NYHA 2 ou plus avec un taux de peptides natriurétiques élevé (BNP > 100 pg/mL ou NT pro BNP > 1000 pg/mL).

Critères d'éligibilité au forfait majoré de niveau 1 à 56 € par patient par mois ⁽²⁾ en complément des critères du forfait socle

- Patients âgés de 80 ans ou plus atteints d'au moins une comorbidité* ;
- Patients âgés de moins de 80 ans atteints d'au moins deux comorbidités* ;
- Patients hospitalisés dans les 30 derniers jours pour décompensation cardiaque.

Critères d'éligibilité au forfait majoré de niveau 2 à 70 € par patient par mois ⁽²⁾ en complément des critères du forfait socle

- Patients âgés de 80 ans ou plus atteints d'au moins deux comorbidités* ;
- Patients âgés de moins de 80 ans atteints d'au moins trois comorbidités* ;
- Patients ayant des pathologies ou parcours spécifiques :
 - victime d'un choc cardiogénique dans les 6 derniers mois ;
 - inscrit sur la liste d'attente pour transplantation cardiaque ;
 - syndrome cardio-rénal et en attente de dialyse ;
 - insuffisance cardiaque réfractaire et dont le pronostic vital est inférieur à une année ;
 - cardiomyopathie restrictive, en sortie d'hospitalisation avec insuffisance cardiaque correspondant a minima au stade II NYHA ;
 - amylose cardiaque, en sortie d'hospitalisation avec insuffisance cardiaque correspondant a minima au stade II NYHA.

*Liste des comorbidités pouvant être prises en compte pour apprécier l'éligibilité aux forfaits majorés de niveau 1 et de niveau 2 pour l'activité de télésurveillance médicale de l'insuffisance cardiaque ⁽²⁾

- Cancer sous traitement systémique ou traitement par radiothérapie ;
- Insuffisance rénale chronique (uniquement stades 4 et 5 soit DFG < 45 ml/min/1,73 m²) ;
- Anémie sévère ou carence martiale sévère ;
- Dénutrition sévère associée à une anémie sidérolastique ou une malnutrition protéino-énergétique grave